

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE

RUMIGNY

Début du décapage
de la zone 1

Premières
structures mises au jour

N°1 - 2022 - Parution hebdomadaire



Photo : Apparition d'un mur en limite de la parcelle fouillée © SAAM

Service Archéologie préventive d'Amiens Métropole (SAAM)

Pourquoi une fouille archéologique ?

A quelques distances du centre bourg reconstruit de Rumigny, un projet de lotissement a motivé une prescription de diagnostic archéologique qui s'est déroulé en mai 2021. Depuis le début du 19^e siècle, d'après les cadastres anciens, il s'agit d'une pâture ne comportant aucune construction. C'est la première fois que l'archéologie intervient au sein même de Rumigny, intéressant la formation de ce village de plateau. Le diagnostic archéologique a mis au jour les fondations d'une grange seigneuriale des 16^e-17^e siècles, un réseau souterrain des 14^e-15^e siècles mais aussi des structures bien plus anciennes datées du premier âge du fer, vers le 6^e-5^e siècle avant notre ère (période gauloise). C'est la raison pour laquelle une fouille archéologique préventive est conduite. D'une durée de 2 mois (octobre-novembre), elle sera conduite

par le service archéologique d'Amiens Métropole avec une équipe de 3 à 5 personnes.

Que sait-on de Rumigny ?

Le finage de Rumigny est traversé par une voie très ancienne dite « chemin de Rumigny ou chemin d'Amiens », partant d'une des portes de l'enceinte d'Amiens en direction de Breteuil. De part et d'autre de cette importante voie de circulation, des vestiges s'y rencontrent dont des villae gallo-romaines favorisant l'apparition d'habitats temporaires au haut Moyen Âge, aux lieux-dits « le Frêne », « Le Tourne Jarret » et « Le Foisel ». Rumigny, mentionné pour la première fois en 1066 dans la charte de fondation de la collégiale Saint-Pierre de Picquigny résulte donc d'un peuplement éclaté, dense et ancien. Le vocable Saint-Cyr et Julittende l'église, fils et mère martyrs orientaux du IV^e siècle, est un culte relativement récent, mais qui se situerait

avant l'An Mil. En 1300, le seigneur de Rumigny réside dans un manoir sur motte. La seigneurie paraît relever des châtellenies de Picquigny et de Boves, les terres agricoles étant largement accensées entre trois établissements religieux : la collégiale de Picquigny, le chapitre cathédral d'Amiens et l'Hôtel-Dieu d'Amiens. Un petit manoir en briques daté du début du XVI^e siècle occupait l'angle des rues du Quai et de Sains. Les fenêtres à meneaux de style Louis XII et leurs grilles, inscrites MH, ont survécu à la guerre, remontées dans une maison moderne. De par son emplacement, une partie notable des vestiges archéologiques qui vont être dégagés durant la fouille préventive appartiennent à la partie agricole de ce manoir, probable résidence d'un officier seigneurial.